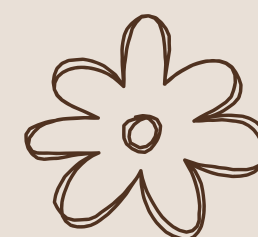


PROJET PÉDAGOGIQUE 2025-2026



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
3/6 ANS

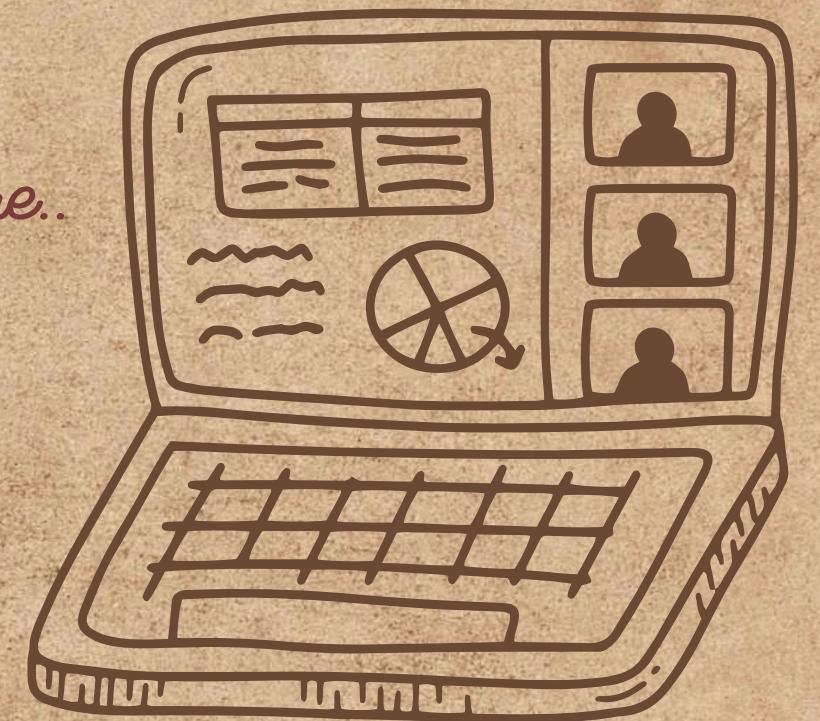
INTRODUCTION

Ce projet pédagogique définit les orientations éducatives de l'accueil périscolaire 3/6 ans de Lanton.

Il s'inscrit dans le cadre du PEDT et des orientations éducatives de la commune.

L'accueil périscolaire est un temps complémentaire à l'école et à la famille, permettant à l'enfant de vivre des temps adaptés à ses besoins, entre repos, jeu et socialisation.

L'accueil périscolaire n'est pas un temps de garde, mais un temps éducatif à part entière.





SOMMAIRE



- L'environnement
- L'accueil
- L'équipe
- Les objectifs éducatifs
- Les moyens utilisés
- Autonomie / sociabilisation
- Respect des besoins physiologiques et psychologiques
- Activités / familles / environnement
- Déroulement d'un accueil périscolaire
- Déroulement d'une journée type mercredi
- La place et le rôle de chacun
- Adaptations régulières
- Évaluations
- Conclusion
- Annexes



L'ENVIRONNEMENT

Locaux :

Les espaces sont aménagés pour répondre aux besoins des enfants :

- Espace de motricité
- Espace calmes
- Espace d'activités
- Espaces extérieurs variés

Environnement proche :

La proximité de la nature (forêt, plage, espaces extérieurs) permet de proposer des expériences concrètes et sensorielles.

Intentions éducatives :

- Favoriser l'exploration
- Encourager la curiosité
- Développer le lien à la nature

Un environnement riche et adapté stimule les apprentissages et l'autonomie.



L'ACCUEIL



**L'accueil est un moment clé
de la journée,
garantissant la sécurité
affective de l'enfant.**

Organisation :

***Matin :
7h30 à 8h45**

***Soir :
16h25 à 19h**

***Mercredi :
Journée ou demi-journée
avec ou sans repas**



Intentions éducatives :

- **Accueil individualisé**
- **Prise en compte de l'état émotionnel de l'enfant**
- **Mise en place de repères sécurisants**

Un enfant en sécurité affective est disponible pour apprendre et interagir..



L'ÉQUIPE



DIRECTRICE
BAFD




DIRECTEUR
ADJOINT
BAFD
BPJEPS EN COURS



3 ANIMATRICES
BAFA OU
CAP PETITE ENFANCE



DES STAGIAIRES BAFA,
DE LYCÉE, BAC PRO,
CAP, 3ÈME



LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Assurer la sécurité physique et affective

- Mettre en place un cadre stable et sécurisant
- Garantir une présence bienveillante de l'adulte

Développer l'autonomie

- Encourager les choix
- Permettre l'expérimentation
- Valoriser les initiatives

Favoriser la socialisation

- Apprendre à vivre ensemble
- Développer la coopération
- Accompagner la gestion de conflits

Respecter le rythme de l'enfant

- Alternier les temps calmes et dynamiques
- S'adapter aux besoins individuels

Stimuler la découverte et la créativité

- Proposer des activités variées
- Favoriser une approche sensorielle et ludique

Apprendre à être est aussi essentiel qu'apprendre à faire.



LES MOYENS UTILISÉS

La posture de l'adulte influence directement le développement de l'enfant.

Sécurité :

- Organisation rigoureuse
- Vigilance constante
- Protocoles connus et appliqués

Posture éducative :

- Attitude bienveillante et exigeante
- Accompagnement individualisé
- Valorisation des réussites

Démarche pédagogique :

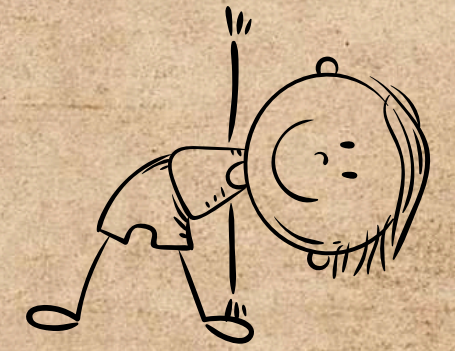
- Apprentissage par le jeu
- Droit à l'erreur
- Expérimentation

Organisation d'équipe :

- Réunions régulières
- Échanges et analyse des pratiques
- Communication fluide



AUTONOMIE / SOCIALISATION



Autonomie :

- Laisser l'enfant faire seul
- Proposer des choix
- Encourager la prise d'initiative

Socialisation :

- Respect des règles
- Coopération
- Communication



L'autonomie se construit dans un cadre sécurisant et structurant.



RESPECT DES BESOINS PHYSIOLOGIQUES ET PSYCHOLOGIQUES

Repos :

- Sieste ou temps calme selon les besoins
- Respect des rythmes individuels
- Réveil échelonné

Repas :

- Moment éducatif et convivial
- Découverte des aliments sans contrainte

Activité :

- Alternance entre temps calmes et dynamiques
- Activités physiques régulières
- Accès à des jeux libres

Hygiène :

- Apprentissage des gestes du quotidien
- Accompagnement vers l'autonomie

Le respect du rythme conditionne les capacités d'apprentissage.

ACTIVITÉS / FAMILLES ENVIRONNEMENT

Activités :

- Activités d'expression
- Jeux libres et encadrés
- Activités sensorielles et motrices

Familles :

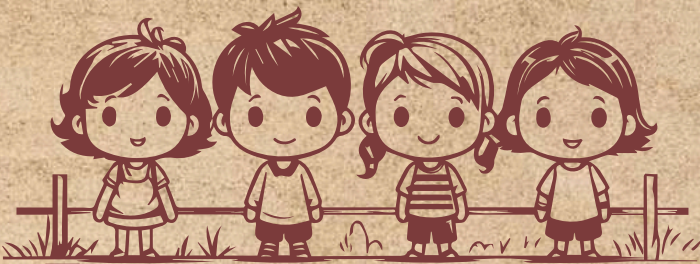
- Échanges quotidiens lors des arrivées et départs
- Affichage des informations (programme, infos importantes)
- Communication par mail et téléphone
- Transmission d'informations sur la journée

Objectifs :

- Informer et rassurer les familles
- Créer un climat de confiance
- Assurer le suivi de l'enfant

Ouverture sur l'environnement :

- Sorties locales
- Découverte culturelle et naturelle



Le jeu est un outil fondamental de développement.

DÉROULEMENT D'UN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le matin :

**7h30 - 8h45 :
Accueil échelonné**

- **Échanges avec les familles (cantine, soir)**
- **Activités calmes proposées : jeux de société, coloriage, construction**
- **Possibilité de petit-déjeuner apporté de la maison**

8h45 :

- **Accompagnement des enfants dans les classes**
- **Transmission des informations aux enseignants**

Le soir :

16h25 :

- **Récupération des enfants dans les classes**
- **Temps du goûter (moment convivial)**

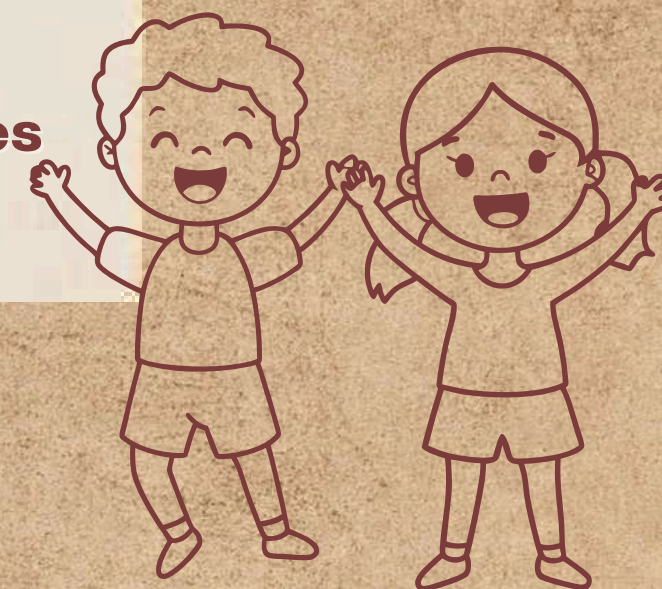
Après le goûter :

- **Jeux libres ou activités proposées**
- **Temps adaptés aux envies des enfants**

Jusqu'à 19h :

- **Départs échelonnés avec les familles**

L'enfant reste libre de participer ou non aux activités proposées.



DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE TYPE - MERCREDI

Matin :

7h30 - 9h00 :
Accueil échelonné

- **Jeux libres ou encadrés**

9h30 :

- **Présentation des activités de la journée**
- **Temps d'hygiène**

10h00 - 12h00 :

- **Activités manuelles ou jeux collectifs**
- **Jeux libres toujours possibles**

Midi :

12h00 :

- **Repas en groupe (moment convivial)**

13h00 :

- **Sieste pour les plus jeunes**
- **Temps calme pour les autres**

Après-midi :

Après le temps calme :

- **Activités ou jeux libres**
- **Réveil échelonné des enfants**

16h00 :

- **Goûter**

16h30 - 19h00 :

- **Jeux libres ou collectifs**
- **Départs échelonnés**



Le rythme de la journée s'adapte aux besoins et à la fatigue des enfants.



LA PLACE ET LE RÔLE DE CHACUN



L'animateur :

- Garant de la sécurité physique et affective
- Accompagnateur des apprentissages
- Observateur des besoins

La direction :

- Pilote le projet pédagogique
- Organise le fonctionnement de l'accueil
- Accompagne l'équipe

L'équipe d'animation :

- Travaille en cohérence
- Partage ses observations
- Prépare et évalue les activités

Les familles :

- Partenaires éducatifs
- Acteur du parcours de l'enfant

La cohérence éducative est un facteur clé de sécurité pour l'enfant.



ADAPTATIONS REGULIERES

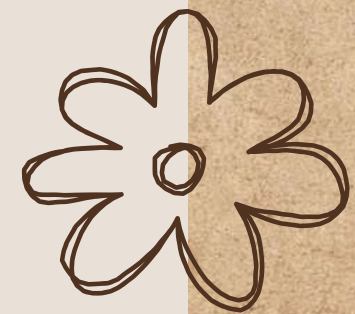


*L'inclusion est une adaptation du cadre,
pas de l'enfant.*



Accueil des enfants à besoins spécifiques :
L'accueil de loisirs s'inscrit dans une démarche inclusive.

- Prise en compte des besoins spécifiques de chaque enfant
- Mise en place et suivi des PAI
- Échanges avec les familles et partenaires (école, professionnels)
- Adaptation des activités et du rythme
- Accompagnement individualisé
- Permettre à chaque enfant de participer aux activités
- Garantir sa sécurité physique et affective
- Favoriser son intégration dans le groupe



Chaque enfant doit pouvoir trouver sa place et évoluer à son rythme.



ÉVALUATIONS

L'évaluation permet d'ajuster les pratiques et d'améliorer la qualité de l'accueil.



Outils d'évaluation :

- Réunions d'équipe régulières
- Observations des enfants
- Échanges avec les familles
- Bilans d'activités

Indicateurs observés :

- Bien-être des enfants
- Participation aux activités
- Respect du rythme
- Qualité des relations

Ajustements :

- Adaptation des activités
- Évolution des pratiques
- Réorganisation si nécessaire



Le projet pédagogique est un outil évolutif, ajusté en permanence.

CONCLUSION

L'accueil périscolaire est un espace éducatif où l'enfant peut expérimenter, jouer, se reposer et grandir.

L'équipe veille à proposer un cadre sécurisant, bienveillant et stimulant, favorisant le développement global de l'enfant.

“Grandir en confiance, apprendre avec plaisir, s'épanouir dans le collectif.”

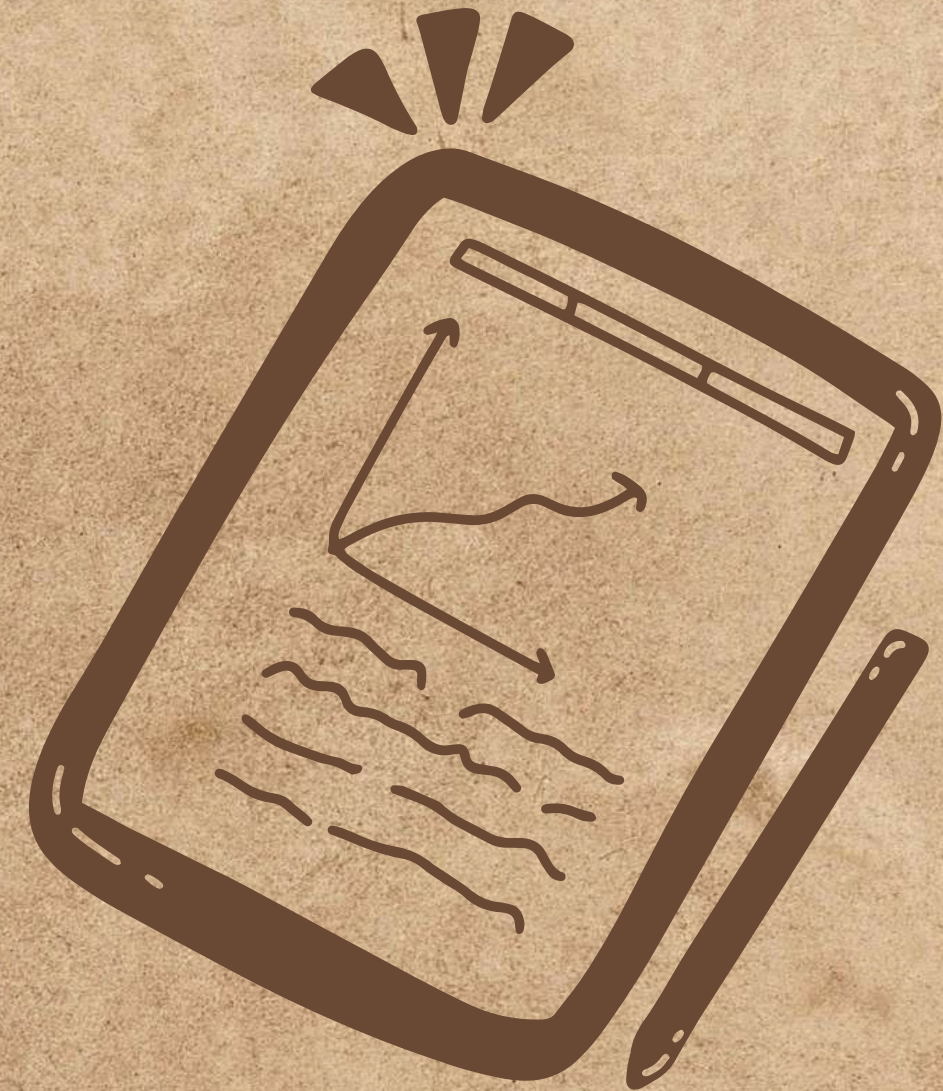


ANNEXES

Plan des locaux occupés

Organigramme de la Mairie

Règlement intérieur APS et ALSH



Règlement Intérieur

Applicable au 1^{er} janvier 2023



Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) 3 - 6 ans / 6 - 12 ans et Service Restauration

Autorisé par délibération N° 07-06 en date du 16 novembre 2012